



FEDERATION
FRANCAISE DE
BASKETBALL

Date d'arrivée FFBB :

CFJ (Statuts et Règlements)

DECLARATION DE MODIFICATION STRUCTURE SPORTIVE

Les modifications apportées par la présente déclaration ne seront prises définitivement en compte qu'après notification de l'accord et de l'enregistrement par la Commission Fédérale Juridique (section statuts et règlements).

1	NATURE DES MODIFICATIONS
A) <input type="checkbox"/> Fusion simple	D) <input type="checkbox"/> Changement de dénomination
B) <input type="checkbox"/> Fusion - Absorption (indiquer le club absorbé en 2e)	E) <input type="checkbox"/> Autonomie de la section basket d'un club multisports
C) <input type="checkbox"/> Scission	F) <input type="checkbox"/> Délégation de Gestion et d'Animation
	G) <input type="checkbox"/> Entente

2	INFORMATIONS SUR LES MODIFICATIONS
Nouvelle dénomination :	
Pour	
Championnats de France :	Division(s) : Catégorie(s) :
Pour	
Autres Championnats :	Division(s) : Catégorie(s) :
Pour	

3	ASSOCIATION(s) SPORTIVE(s) CONCERNEE(s)
1. Nom :	2. Nom :
N° Informatique : [][] [][] [][][][]	N° Informatique : [][] [][] [][][][]
Nombre de Licenciés : [][][]	Nombre de Licenciés : [][][]
Correspondant :	Correspondant :
Adresse :	Adresse :
Téléphone : [][][][][][][][][][]	Téléphone : [][][][][][][][][][]
Télécopie : [][][][][][][][][][]	Télécopie : [][][][][][][][][][]
<input type="checkbox"/> Plus de deux groupements sportifs (joindre alors leurs coordonnées sur une feuille annexée au dossier)	

4	AVIS DU COMITE DEPARTEMENTAL
<input type="checkbox"/> Favorable	Motif : Date, nom, signature et cachet
<input type="checkbox"/> Défavorable	Motif : Joindre Courrier
<input type="checkbox"/> Dossier Complet : OUI - NON – Pièce(s) manquante(s) :

5	AVIS DE LA LIGUE REGIONALE
<input type="checkbox"/> Favorable	Motif : Date, nom, signature et cachet
<input type="checkbox"/> Défavorable	Motif : Joindre Courrier

6	AVIS DE LA F.F.B.B.
<input type="checkbox"/> Défavorable	Motif : Date, nom, signature et cachet
<input type="checkbox"/> Favorable	Motif :

Cette déclaration, accompagnée des pièces mentionnées au verso, devra impérativement être remise au Comité Départemental, qui **doit la contrôler** et la transmettre à la FFBB, par le biais de la Ligue Régionale, **avant le 1^{er} Juin**.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DECLARATION

A - FUSION SIMPLE

- 1 Les procès-verbaux des assemblées générales extraordinaires des associations sportives concernées, décidant de la fusion, ayant pour conséquence la dissolution des associations sportives concernées et le transfert des droits sportifs et des licenciés à la nouvelle association issue de la fusion.
- 2 Deux exemplaires des statuts de la nouvelle association issue de la fusion avec le récépissé de déclaration à la préfecture ou sous-préfecture.
- 3 La composition des organes de direction de la nouvelle association issue de la fusion.
- 4 L'état des licenciés, pour la saison en cours, participant à la fusion.
- 5 La demande d'affiliation de la nouvelle association issue de la fusion, établie conformément à l'article 302 des règlements généraux de la FFBB.
- 6 Un courrier demande de conserver les droits administratifs et sportifs antérieurement acquis.
- 7 Une attestation de chaque association sportive participant à la fusion certifiant l'accomplissement de leurs obligations sociales et fiscales.

B - FUSION - ABSORPTION

- 1 Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'association sportive absorbée autorisant la fusion, ayant pour conséquence la dissolution de cette association et le transfert des droits sportifs à l'association absorbante.
- 2 Le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de l'association sportive absorbante, acceptant la fusion - absorption.
- 3 L'état des licenciés, pour la saison en cours, issue de la fusion-absorption.
- 4 Un courrier demandant de conserver les droits administratifs et sportifs antérieurement acquis par l'association sportive absorbée.
- 5 Une attestation du groupement sportif absorbé certifiant l'accomplissement de ses obligations sociales et fiscales.

C - SCISSION

- 1 Le Procès Verbal de l'assemblée Générale autorisant la scission.
- 2 Liste des licenciés et des catégories, objet de la scission.
- 3 2 exemplaires des statuts de la nouvelle association issue de la scission.
- 4 Récépissé de déclaration de l'association.
- 5 Liste des membres dirigeants.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DECLARATION

D - CHANGEMENT DE DENOMINATION

- 1 Le procès-verbal de l'assemblée générale décidant le changement de dénomination de l'association sportive.
- 2 Le récépissé de la déclaration du changement de dénomination à la préfecture ou sous-préfecture.

E - PRISE D'AUTONOMIE DE LA SECTION BASKET D'UN CLUB OMNISPORTS

- 1 Le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du club omnisports autorisant la prise d'autonomie de sa section basket, lui transférant les droits sportifs ou, dans l'hypothèse d'un refus du club, une requête motivée de la section basket demandant son autonomie à la FFBB.
- 2 Une attestation du club omnisports s'engageant à ne pas créer de nouvelle section basket dans un délai de 3 ans.
- 3 Deux exemplaires des statuts de la nouvelle association issue de la prise d'autonomie avec le récépissé de déclaration à la préfecture ou sous préfecture.
- 4 La composition des organes de direction de la nouvelle association issue de la prise d'autonomie.

F - DELEGATION DE GESTION ET D'ANIMATION

- 1 Copie de la convention entre l'association sportive et la structure gestionnaire.

G – ENTENTE

- 1 Un courrier des associations sportives concernées justifiant la création d'une entente.
- 2 Accord des associations sportives concernées désignant celui qui aura en charge la gestion de l'entente.
- 3 La convention conclue entre les différentes associations sportives lorsqu'elle est obligatoire.
- 4 Les procès-verbaux des comités directeurs des associations sportives concernées autorisant l'entente.

Rappel réglementaire sur l'Entente

Les Ententes sont traitées directement par les Comités Départementaux ou les Ligues Régionales concernés.

Cette déclaration, accompagnée des pièces mentionnées au verso, devra impérativement être remise au Comité Départemental, qui **doit la contrôler** et la transmettre à la FFBB, par le biais de la Ligue Régionale, **avant le 1^{er} Juin**.